

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 08435

Numéro SIREN : 519 039 093

Nom ou dénomination : 2I3S GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2018 sous le numéro de dépôt 14095



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)			Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD		
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 2I3S GROUP	113 rue Jean Baptiste Charcot
SIRET 5 1 9 0 3 9 0 9 3 0 0 0 2 5	92400 COURBEVOIE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
	<input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	42 922	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
---	--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
 Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
2AMD EXPERTS COMPTABLES 10 rue Grétry 95160 MONTMORENCY Tél: 01.39.89.91.49	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 17/05/2017 Lieu: LEVALLOIS PERRET
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
Tél:	Signature: DUCOURTIEUX Christian



ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	2 Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	3 Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				8 Rembour-sements.
			4 à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	5 à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires.		6 Rembour-sements.	
M DUCOURTIEUX Christian 9 rue Léon Jamin 92300 LEVALLOIS PERRET	3 000	2016	102 600				

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	102 600	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



Désignation de l'entreprise SAS 2I3S GROUP				Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise 113 rue Jean Baptiste Charcot				92400 COURBEVOIE		
Numéro SIRET * 5 1 9 0 3 9 0 9 3 0 0 0 2 5						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 6	3 1 1 2 2 0 1 5	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	37 876	12 600	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	50 000	50 000	
Total I (5)		044	048	87 876	12 600	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	068	070	15 521	15 521	
	Clients et comptes rattachés*					
	Autres * (3)	072	074	265	265	
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	70 692	70 692	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
	Total II		096	098	86 478	86 478
Total général (I+II)		110	112	174 354	12 600	
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET	
				1	2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		3 000	3 000	
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126		300	300	
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131				
	Report à nouveau	134		17 955	29 126	
	Résultat de l'exercice	136		80 113	(11 171)	
	Provisions réglementées	140				
	Total I		142		101 369	21 255
	Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 968	1 623	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	746	58 417	29 062	
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III		176		60 385	30 684
Total général (I + II + III)				180	161 754	
					51 939	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 213S GROUP

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le										
		13	1	1	2	2	0	1	6	1	3	1	1	2	2	0	1	5
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons et livraisons intracommunautaires	209																
	Production vendue { biens services * }	215																
		217																
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)																	
	Production immobilisée *																	
	Subventions d'exploitation reçues																	
	Autres produits																	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																	
	Variation de stock (marchandises) *																	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)																	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243																
						113												
	Rémunérations du personnel *																	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)																	
	Dotations aux amortissements *																	
	Dotations aux provisions																	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259																
	260																	
Total des charges d'exploitation (II)																		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)																	
	Produits exceptionnels (IV)																	
	Charges financières (V)																	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347																
		348																
	Impôts sur les bénéfices *																	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																	
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporte le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																	
	Provisions non déductibles *																	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247																
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248																
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)	249																
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
Réintégrations	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986																
	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987																
	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)																	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991																
	Pôles de compétitivité hors ClICE (art. 44 undécies)	990																
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981																	
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989																	
Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345																	
Investissements outre-mer	344																	
Créance due au report en arrière du déficit	346																	
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655																	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS																		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																		
Déficits antérieurs reportables : *2.0.....6.21 dont imputés sur le résultat :																		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS																		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2I3S GROUP

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	28 042	464		466	28 042	28 042
	Autres immobilisations corporelles	470	9 834	472		474		476	9 834	9 834
Immobilisations financières		480		482	50 000	484		486	50 000	50 000
TOTAL		490	9 834	492	78 042	494		496	87 876	87 876
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552	4 051	554		556	4 051	4 051
	Autres immobilisations corporelles	560	6 887	562		564	1 662	566	8 549	8 549
TOTAL		570	6 887	572	5 713	574		576	12 600	12 600
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme			⑧	
						19% ⑥	15% ou 16% ⑦			
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	589	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591		
TOTAL					596	585	597	599	599	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2I3S GROUP

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	20 621	
Déficits imputés	983	20 621	
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C			
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996		
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA			
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129		
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800		<input type="checkbox"/>

VI DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381								
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380								
N° du centre de gestion agréé	388								
Montant de la TVA collectée	374							53 963	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378							1 475	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399								
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398								
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397								

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 213S GROUP Néant *

Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	269 814
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	1
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	269 815

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	14 963
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	14 964

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	254 851
---	-----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	254 851
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		269 814
Période de référence	du	024	01/01/2016 au 160 31/12/2016
Date de cessation	186		

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	1

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 grid box

(1) Néant [] *

N° de dépôt

[]

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 5 1 9 0 3 9 0 9 3 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2I3S GROUP

ADRESSE (voie) 113 rue Jean Baptiste Charcot

CODE POSTAL 92400 VILLE COURBEVOIE

Table with 5 columns: Category, Code, Value, Code, Value. Rows for moral and physical persons.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Form for moral person 1: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

Form for moral person 2: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

Form for moral person 3: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

Form for moral person 4: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Form for physical person 1: Titre, Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, Département, Commune, Pays), Adresse.

Form for physical person 2: Titre, Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, Département, Commune, Pays), Adresse.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant [X]

N° de dépôt []

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 1 6]

N° SIRET [5 1 9 0 3 9 0 9 3 0 0 0 2 5]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SAS 2I3S GROUP]

ADRESSE (voie) [113 rue Jean Baptiste Charcot]

CODE POSTAL [92400] VILLE [COURBEVOIE]

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE [905]

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 276	2 946	22 330	757.89
21820000 Matériel de transports	28 042		28 042	
21830000 Matériel de bureau et Mat. inf	9 834	9 834		
28182000 Amort. du Matériel de transpor	4 051		4 051	
28183000 Amort. Matériel bureau, Mat.in	8 549	6 887	1 662	24.13
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50 000		50 000	
27700000 ACTIONS PROPRES	50 000		50 000	
TOTAL I	75 276	2 946	72 330	NS
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	15 521	11 310	4 211	37.23
41100000 COLLECTIF CLIENTS	15 521	11 310	4 211	37.23
AUTRES CREANCES	265	277	12	4.19
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS		40	40	100.00
44586000 TVA S/FACT.NON PARV.	265	237	28	11.99
DISPONIBILITES	70 692	37 406	33 286	88.98
51220000 BNP	70 692	37 406	33 286	88.98
TOTAL II	86 478	48 993	37 485	76.51
TOTAL GENERAL	161 754	51 939	109 814	211.43

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	3 000	3 000		
10100000 CAPITAL	3 000	3 000		
RESERVE LEGALE	300	300		
10610000 RESERVE LEGALE	300	300		
REPORT A NOUVEAU	17 955	29 126	11 171	38.35
11000000 Report à nouveau	17 955	29 126	11 171	38.35
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	80 113	11 171	91 285	817.15
TOTAL I	101 369	21 255	80 113	376.91
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 968	1 623	345	21.28
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	1 085	800	285	35.69
40810000 FACT.NON PARVENUES	883	823	60	7.29
AUTRES DETTES	58 417	29 062	29 356	101.01
42100000 REMUNERATIONS DUES	4 490		4 490	
43100000 URSSAF	8 076	6 506	1 570	24.13
43730000 CAISSE RETRAITE	14 680	13 540	1 140	8.42
43860000 CHARG.SOCIALE A PAY.	1 406	1 187	219	18.49
44400000 IMPOT S/BENEFICES IS	20 025		20 025	
44551000 TVA	6 118	5 058	1 060	20.96
44566000 Tva / Abs	290	284	6	2.10
44571000 Tva Collectée	2 587	1 885	702	37.23
45500000 ASSOCIES COMPTES COURANTS	746	602	144	23.85
TOTAL III	60 385	30 684	29 701	96.80
TOTAL GENERAL	161 754	51 939	109 814	211.43

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	269 814		132 116		137 697	104.22
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	269 814		132 116		137 697	104.22
AUTRES PRODUITS	1		1		0	57.58
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	1		1		0	57.58
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	269 815		132 117		137 698	104.22
AUTRES CHARGES EXTERNES	22 211		29 975		7 764	25.90
60612000 EDF			149		149	100.00
60613000 CARBURANT	1 927		2 013		86	4.28
60630000 FOURNITURES D'ENTRETIEN	1 531		1 422		109	7.67
60640000 FOURNIT. ADMIN INF+BUR	2 291		5 472		3 181	58.14
61320000 LOYERS	6 556		10 777		4 221	39.17
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	692				692	
61558200 ENTR.REP.MATER TRANS	19				19	
61560000 ASSISTANCE MAINTENANCE INFORMA			910		910	100.00
61600000 PRIMES D ASSURANCES	1 800		914		886	96.88
62260000 HONORAIRES	1 036		936		100	10.68
62261000 HONORAIRES DIVERS			1 890		1 890	100.00
62270000 FRAIS ACT.& CONTENT	326		406		80	19.77
62310000 PUBLICITE			140		140	100.00
62510000 FRAIS DE PARKING	3 169		1 708		1 462	85.59
62560000 MISSIONS RESTAU CLIENTS/REPRES	292		322		30	9.32
62570000 RECEPTIONS	909		821		88	10.66
62600000 FRS POSTAUX & TELECOM	19		184		164	89.49
62620000 FRAIS TELEPHONE FIXE			518		518	100.00
62630000 FRAIS TELEPHONE PORTABLE	1 084		1 024		61	5.91
62700000 SERVICES BANCAIRES	543		369		174	47.25
62810000 COTISATIONS	17				17	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 872		1 788		84	4.68
63330000 FORMAT.PROF.ORGANISM	590		498		92	18.46
63350000 VERST LIBER.T APP.	697		589		108	18.34
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	113		701		588	83.88
63514000 TAXE VOITURES DE STE	118				118	
63540000 ENREGIST.TIMBRES	354				354	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	102 600		86 600		16 000	18.48
64110000 SALAIRES	102 600		86 600		16 000	18.48
CHARGES SOCIALES	37 280		30 961		6 319	20.41
64510000 COTISATIONS URSSAF	25 769		21 692		4 077	18.80
64530000 COTIS RETRAITE	11 511		9 270		2 242	24.18
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 713		3 412		2 301	67.43
68112000 Dotations aux amort. / immo. c	5 713		3 412		2 301	67.43
AUTRES CHARGES	1		2		1	49.45
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	1		2		1	49.45
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	169 676		152 738		16 938	11.09

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires
réunie le 30/05/2017

Le 30/05/2017 à 18:00, les actionnaires de la société 2I3S Group, société par actions simplifiée au capital de 2 625 euros, dont le siège social est situé 113 rue Jean-Baptiste CHARCOT, immatriculée au RCS de NANTERRE, sous le numéro SIREN 519 039 093, se sont réunis à PARIS, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 23/05/2017

Il a été établie une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par DUCOURTIEUX Christian, Président de la société.

M. ANDRIEU Nicolas est désigné comme secrétaire de la séance.

Le Président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que deux actionnaires, représentant 2 625 actions sur les 2 625 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
 - la feuille de présence ;
 - le rapport du Président ;
 - le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;



Puis lecture est donnée du rapport du Président

La discussion est ouverte :

- Le Président présente l'activité de la société pour l'exercice 2016
- Le Président présente les perspectives d'activité de la société pour l'exercice 2017
- Le Président présente les comptes annuels
- Le Président présente la proposition d'affectation du résultat

Personne ne demandant plus la parole, le Président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du Président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à 48 000 euros, seront distribués sous forme de dividendes à une ou plusieurs dates à déterminer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice n-1 : aucun
- Exercice n-2 : aucun
- Exercice n-3 : aucun

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément aux statuts, par le Président pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du Président.

DUCOURTIEUX Christian

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.